



Mairie de Villars le Sec

## **COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 26 septembre 2016**

Absentes excusées : Nathalie ENDERLEN, Nadine FRUND.

### **1. Ecole : bilan rentrée scolaire 2016**

32 enfants sont scolarisés en maternelle cette année. Monsieur le Maire fait part aux élus d'un courrier de doléances adressé par Madame RUBI. Une rencontre est prévue prochainement avec Monsieur Denis Bandelier, Président du RPI afin de faire le point sur les heures de ménage facturées.

### **2. CCST : demande pose d'un panneau**

Monsieur le Maire présente une pré-étude réalisée dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCMACS). Cette action propose l'implantation d'un panneau vitrine publicitaire (2mx1m) situé aux abords de l'impasse Rimbot.

Les élus ne sont pas favorables à ce projet. En effet, l'implantation de ce panneau est située sur un terrain privé, engendrant une gêne pour les usagers sortant de l'impasse Rimbot (priorité à droite) ainsi qu'une pollution visuelle. Un courrier sera adressé à la CCST en ce sens.

### **3. Conseil Départemental : renouvellement groupement de commandes**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition de renouvellement d'adhésion aux groupements de commandes pour la fourniture et livraison de produits de marquage routier et de signalisation permanente et temporaire pour l'année 2017. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **4. Conseil Départemental : plan de soutien aux communes**

Un nouveau dispositif d'aide aux communes a été mis en place. Les crédits mobilisés par le Conseil Départemental sont de 750 000 € par an pendant 5 ans. Aussi Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande concernant la remise en état du bâtiment de la mairie (huisseries mairie + logement). La date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide est fixée cette année au 15 octobre 2016. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition en sachant que la commune peut se désengager dans le cas où le dossier financier en adéquation avec nos finances ne peut être constitué.

### **5. Devis abattage :**

Monsieur le Maire présente des devis concernant l'abattage de sapins situés dans la rue du Maira à proximité du transformateur HT, lignes électriques, et poteau incendie. Monsieur le Maire souhaite engager les travaux pour cet hiver, toutefois d'autres devis seront réalisés.

### **6. Remplacement poteau incendie :**

Monsieur le Maire présente le rapport de contrôle des poteaux incendie réalisé par le service des eaux de la Communauté de Communes du Sud Territoire. Un des poteaux est défectueux (12 rue du Maira). Il est donc nécessaire de procéder à son remplacement dans les meilleurs délais. Les écritures comptables nécessaires à cette dépense obligatoire seront réalisées sur le budget 2016. A noter que son remplacement ne pourra s'effectuer qu'après l'abattage des arbres nommés ci-dessus.

### **7. Location appartement communal :**

L'appartement communal situé 8 rue principale, au-dessus de l'école maternelle est libre à la location à compter du 15 octobre 2016 pour un montant de 580 € mensuel. Les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie.

### **8. Informations et questions diverses :**

- Suivi dossier téléphonie mobile : un courrier sera adressé à Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture afin d'obtenir des informations complémentaires sur l'avancement du dossier.
- Des devis concernant l'entretien du chauffage de l'église sont en cours.
- Madame Brochet, secrétaire de Mairie demande à modifier son heure de permanence du lundi. Les élus acceptent cette demande. A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016, la mairie sera ouverte le lundi de 13h30 à 14h30.

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,  
Laurent BROCHET.